



## REPUBLIQUE FRANCAISE

1 place de l'Hôtel de Ville  
68210 DANNEMARIE  
Tél : 03.89.25.00.13  
Courriel : mairie@dannemarie.fr

### ARRETE DU MAIRE n° 70/2021 ARRETE PERMANENT Portant l'instauration d'un sens interdit au 2 place de l'Hôtel de Ville

**Le Maire de la Commune de DANNEMARIE,**

**VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales, complétée et modifiée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 ;

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2212.1 et 2 et L 2213.1 ;

**VU** le code de la route et notamment les articles R 110.1, R 110.2, R 411.5, R 411.8, R 411.18 et R 411.25 à R 411.28 ;

**VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, (livre I - quatrième partie - signalisation de prescription) approuvée par l'arrêté interministériel du 7 juin 1977 et modifiée le 6 novembre 1992 ;

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu d'assurer la sécurité publique routière, il est nécessaire de réglementer la circulation ;

### ARRETE

**Article 1<sup>er</sup> :** La circulation place de l'Hôtel de Ville sera interdite à partir de l'intersection formée avec les rues Neuve et du Marché, en direction et jusqu'à l'intersection formée avec la rue des Jardins.

Un panneau de sens interdit de type B1 sera implanté à hauteur du n°2 de la place de l'Hôtel de Ville.

**Article 2 :** La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'instruction interministérielle - quatrième partie - signalisation de prescription – par la pose d'un panneau de type B1 sera mise en place par les Services Techniques de la commune.

**Article 3 :** Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 4 :** Tout agent de la force publique est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant la Brigade de Gendarmerie de Dannemarie,
- Le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de Dannemarie,
- L'Agence Territoriale Routière du Sundgau,
- La Police Municipale de Dannemarie,
- La Brigade Verte,
- Les Services Techniques de Dannemarie

Fait à Dannemarie, le 31 aout 2021

Le Maire



Alexandre BERBETT